

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

- Nom commercial VERADEL AG-330 NT

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations de la Substance/du Mélange**

- Industrie des matières plastiques

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Société**

SOLVAY SPECIALTY POLYMERS ITALY S.p.A.  
VIALE LOMBARDIA, 20  
20021, BOLLATE  
ITALIA  
Tel: +39-02-290921  
Fax: +39-02-29092614

**Adresse e-mail**

manager.sds@solvay.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+33 1 7211 0003 [CareChem 24]

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (Règlement (CE) No 1272/2008 )**

- Non classé comme produit dangereux en vertu de la réglementation ci-dessus.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) No 1272/2008**

- Non étiqueté comme produit dangereux selon la réglementation ci-dessus.

**2.3 Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substance**

- Non applicable, le produit est un mélange.

**3.2 Mélange****Informations sur les Composants et les Impuretés**

Nom Chimique	Numéro d'identification	Classification 67/548/CEE	Classification Règlement (CE) No 1272/2008	Concentration [%]
oxyde de zinc	No.-Index : 030-013-00-7 No.-CAS : 1314-13-2	N; R50-R53	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique , Catégorie 1 ; H400 Toxicité chronique pour le milieu aquatique , Catégorie 1 ; H410  Facteur M(Aigu) : 1 Facteur M(Chronique) : 1	>= 0,5 - < 1
Polyethersulfone	No.-CAS : 25608-63-3		Non classé	>= 60 - <= 70
Unrespirable glass fibers (D>3 µm)	No.-CAS : 65997-17-3		Non classé	>= 30 - < 40

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

- Ecarter le sujet de l'ambiance empoussiérée, le faire moucher.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

- Laver avec de l'eau et du savon.
- Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Refroidir rapidement à l'eau froide après contact avec le polymère chaud.
- Ne pas racler le polymère de la peau.
- Appeler un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

- Rincer les yeux à l'eau courante pendant quelques minutes, en maintenant les paupières largement écartées.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**En cas d'ingestion**

- Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- En cas d'ingestion massive, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****En cas d'inhalation****Effets**

- Irritation mécanique due aux particules du produit.
- La décomposition thermique peut conduire au dégagement de gaz et de vapeurs dangereux.

**En cas de contact avec la peau****Effets**

- Irritation mécanique due aux particules du produit.

**En cas de contact avec les yeux****Effets**

- Irritation mécanique due aux particules du produit.

**En cas d'ingestion****Effets**

- Risque faible en cas d'ingestion.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Avis aux médecins**

- Aucun(e).

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

- poudre
- Mousse
- Eau
- Eau pulvérisée
- Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Moyens d'extinction inappropriés**

- Aucun(e) à notre connaissance.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Des matières combustibles
- Lors d'un incendie, le polymère fond et libère des gouttelettes pouvant propager la flamme.
- Une combustion amorcée a tendance à s'étouffer (voir section 9).
- Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement de protection spécial pour les pompiers**

- En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Porter des vêtements et équipements de pompiers ignifugés.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence**

- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Conseil pour les répondants en cas d'urgence**

- Balayer pour éviter les risques de glissade.
- Éviter la formation de poussière.
- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
- Éviter la formation de poussière.
- Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

#### 6.4 Référence à d'autres sections

- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre.
- Utiliser de l'appareillage en matériaux compatibles avec le produit.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

#### Mesures d'hygiène

- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Classe d'explosibilité de poussière

- St1

#### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques/Conditions de stockage

- Conserver le récipient bien fermé.
- Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
- Éviter la formation de poussière.
- Ne pas fumer.
- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:
- Fournisseur

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec limites d'exposition professionnelle sur le lieu de travail

Composants	Type de valeur	Valeur	Base
Particules non spécifiées autrement	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
Type d'exposition : Fraction inhalable			
Particules non spécifiées autrement	TWA	3 mg/m <sup>3</sup>	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
Type d'exposition : Fraction respirable			

Unrespirable glass fibers (D>3 µm)	VME	1 fibre.cm-3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles, Sauf exemption de classification suivant conditions définies par l'arrêté du 28 août 1998., Valeurs limites indicatives		
Unrespirable glass fibers (D>3 µm)	TWA	5 mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
	Type d'exposition : Fraction inhalable		
oxyde de zinc	VME	5 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	Type d'exposition : Fumées Valeurs limites indicatives		
	VME	10 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
	Type d'exposition : Poussières Valeurs limites indicatives		
oxyde de zinc	TWA	2 mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
	Type d'exposition : Fraction respirable		
oxyde de zinc	STEL	10 mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
	Type d'exposition : Fraction respirable		

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures de contrôle

#### Mesures d'ordre technique

- Prévoir une aspiration locale adaptée si risque de décomposition de produit (voir section 10).
- Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection respiratoire

- Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Utiliser seulement un appareil respiratoire conforme aux règlements/ normes nationaux/internationaux.
- En cas d'empoussièrement/de brouillards/de fumées, masque anti-poussières de type P1.
- En cas de décomposition (voir section 10), masque facial à cartouche combiné de type B-P2.

#### Protection des mains

- Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résistant à la chaleur.

**Protection des yeux**

- Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Lunettes anti-poussières étanches, si empoussièrément.

**Protection de la peau et du corps**

- Vêtements de protection à manches longues

**Mesures d'hygiène**

- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Mesures de protection**

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b><u>Aspect</u></b>	<b><u>Forme:</u></b> granulés <b><u>État physique:</u></b> solide <b><u>Couleur:</u></b> ambre
<b><u>Odeur</u></b>	inodore
<b><u>Seuil olfactif</u></b>	donnée non disponible
<b><u>pH</u></b>	Non applicable
<b><u>Point de ramollissement</u></b>	220 °C
<b><u>Point/intervalle d'ébullition</u></b>	Non applicable
<b><u>Point d'éclair</u></b>	Non applicable
<b><u>Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1)</u></b>	donnée non disponible
<b><u>Inflammabilité (solide, gaz)</u></b>	Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air, Ce produit n'est pas inflammable.
<b><u>Inflammabilité/Limite d'explosivité</u></b>	donnée non disponible
<b><u>Température d'auto-inflammabilité</u></b>	donnée non disponible
<b><u>Pression de vapeur</u></b>	Non applicable
<b><u>Densité de vapeur</u></b>	Non applicable
<b><u>Densité</u></b>	donnée non disponible
<b><u>Solubilité</u></b>	<b><u>Hydrosolubilité :</u></b> négligeable
<b><u>Coefficient de partage: n-octanol/eau</u></b>	Non applicable
<b><u>Décomposition thermique</u></b>	> 400 °C Exposition de longue durée (ca. 1 heure).

<b><u>Viscosité</u></b>	donnée non disponible
<b><u>Propriétés explosives</u></b>	donnée non disponible
<b><u>Propriétés comburantes</u></b>	donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

<b><u>Constante d'explosion de poussière</u></b>	34 m.bar/s St1
<b><u>Énergie minimale d'ignition</u></b>	> 1.000 mJ

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

- Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### **Polymérisation**

- Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4 Conditions à éviter

- Chaleur, flammes et étincelles.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
- Éviter la formation de poussière.
- La température normale de mise en oeuvre de cette résine excède la température de décomposition et/ou d'inflammation de certains autres polymères comme le polyacétal, le polychlorure de vinyle (PVC), le polypropylène, etc. Si du PVC ou tout autre polymère, dont la température de décomposition est inférieure à 371°C / 700°F, est moulé ou manipulé dans votre installation aux températures de mise en oeuvre de cette résine, ils risquent de se décomposer rapidement et/ou de réagir avec cette résine. La contamination, par inadvertance, de cette résine par des produits présents dans l'installation de mise en oeuvre ou tout autre équipement, peut causer une libération rapide et éventuellement violente de fumées de décomposition lorsque le produit contaminé est porté à la température de mise en oeuvre. Pour éviter ce problème et toute contamination, nettoyer minutieusement tout équipement de moulage et de mise en oeuvre préalablement au changement de résines polymériques.

### 10.5 Matières incompatibles

- Résins polymériques

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Monoxyde de carbone
- Oxydes de soufre
- Hydrocarbures
- La libération d'autres produits de décomposition présentant des risques est possible.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) donnée non disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** donnée non disponible**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** donnée non disponible**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** donnée non disponible**Mutagénicité**

Génotoxicité in vitro donnée non disponible

Génotoxicité in vivo donnée non disponible

**Cancérogénicité** donnée non disponible**Toxicité pour la reproduction et le développement**

Toxicité pour la reproduction/Fertilité donnée non disponible

Toxicité pour le développement/Tératogénicité donnée non disponible

**STOT**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée donnée non disponible

**Toxicité par aspiration** donnée non disponible**Information supplémentaire**

Parce que les composants sont encapsulés dans de la résine et peuvent ne pas être biodisponibles dans le corps, ils peuvent ne pas induire les effets sur la santé susmentionnés.

La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.



**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Milieu aquatique****Toxicité aiguë pour les poissons**

Le mélange n'est pas considéré dangereux pour les poissons car des données de suivi analytique montrent que les composants dangereux pour l'environnement ne sont pas relargués en quantités suffisantes pour exercer des effets aigus néfastes sur les poissons.  
Aucune toxicité à la limite de solubilité  
Rapports internes non publiés  
Avis d'expert

**Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques.**

Le mélange n'est pas considéré dangereux pour les invertébrés aquatiques car des données de suivi analytique montrent que les composants dangereux pour l'environnement ne sont pas relargués en quantités suffisantes pour exercer des effets aigus néfastes sur les invertébrés aquatiques.  
Aucune toxicité à la limite de solubilité  
Rapports internes non publiés  
Avis d'expert

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

Le mélange n'est pas considéré dangereux pour les plantes aquatiques car des données de suivi analytique montrent que les composants dangereux pour l'environnement ne sont pas relargués en quantités suffisantes pour exercer des effets aigus néfastes sur les plantes aquatiques.  
Aucune toxicité à la limite de solubilité  
Rapports internes non publiés  
Avis d'expert

**12.2 Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6 Autres effets néfastes**

donnée non disponible

**Evaluation de l'écotoxicité****Toxicité aiguë pour le milieu aquatique**

Aucune toxicité à la limite de solubilité

**Toxicité chronique pour le milieu aquatique**

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Destruction/Élimination**

- En accord avec les réglementations locales et nationales.
- La caractérisation des déchets et la conformité avec les lois et règlements applicables sont de la responsabilité du producteur de déchets.

- Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.
- Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.
  
- Ne pas jeter les résidus du produit dans les égouts ou cours d'eau.

**Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage**

- Récipients vides.
- Eliminer comme produit non utilisé.
- Pour le produit non utilisé et non contaminé, la meilleure option est de l'envoyer à un recycleur ou à un récupérateur patenté et autorisé, à un incinérateur ou à toute autre installation de destruction thermique ou à une décharge industrielle.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****ADR**

non réglementé

**RID**

non réglementé

**IMDG**

non réglementé

**IATA**

non réglementé

**ADN/ADNR**

non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**État actuel de notification**

Informations sur les inventaires	Statut
United States TSCA Inventory	- Conforme à l'inventaire
Canadian Domestic Substances List (DSL)	- Conforme à l'inventaire
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	- Conforme à l'inventaire
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	- Conforme à l'inventaire
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	- Conforme à l'inventaire
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	- Conforme à l'inventaire
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	- Conforme à l'inventaire
EU. European Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical (REACH)	- Si le produit a été acheté par Solvay en Europe, il est conforme à REACH. Sinon, veuillez contacter le fournisseur.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

- donnée non disponible

**SECTION 16: Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**signification des abréviations et acronymes utilisés**

- STEL Limite d'exposition à court terme
- TWA 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- VME Valeur limite de moyenne d'exposition

**Information supplémentaire**

- Mélange au format CLP

NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule).  
 Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.